



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

du CERADS

le 6 mai 2023 à Senlisse (Yvelines)

Présents : Patrick et Elie Chambault, Marc et Shirine Verwilghen, Patrick et Maryse Moulinier, François et Françoise Jullien, Annick Rousseau, Xavier Guyon.

Absents excusés : Gino et Zoe Benzoni, Michelle Masfrand, Philippe Labbé, Paul Fontanier, Dominique Moulinier, Raphaël Verwilghen . Ayant envoyé « Pouvoir » et à jour de la cotisation annuelle.

Rapport moral:

L'assemblée démarre à 14.50 heures par la présentation du rapport moral de l'exercice 2022 Le rapport moral de l'exercice passé est joint en annexe. Les grandes lignes sont les suivantes : Il s'agit de la première année post-Covid, et la levée des restrictions de voyage. Elle a permis une mission centrée sur l'organisation des chantiers du premier volet des « Vergers du Fuuta », aménagement d'un nouveau périmètre fruitier et maraîcher à Doumga Rindiaw. Ce chantier fait appel à de nouvelles techniques pour nous, en matière de mobilisation de l'eau, car, pour la première fois, nous faisons appel à un mini-forage, ainsi qu'à un mode d'irrigation par mini-aspersion pour les arbres fruitiers. Le deuxième volet de l'action du Cerads concerne bien entendu le soutien aux ateliers de Maka Diama. Il a permis en 2022, l'équipement de l'atelier en claies de séchage des savons.

Rapport financier:

Le rapport financier est commenté par la trésorière ; les recettes s'établissent à 24675 €, les dépenses consolidées avec le compte CERADS Sénégal à 26020 €, occasionnant un déficit comptable de 1345 €, non préjudiciable car le compte Sénégal fonctionnait avec un excédent cumulé de trésorerie

Il n'y a pas de problème de trésorerie avant le quatrième trimestre, période à laquelle sera lancé l'appel annuel à dons,

Les 2 rapports sont soumis au vote et sont votés à l'unanimité,

Perspectives et actions 2023 :

1 -Les Vergers du FUUTA :

- Une mission de « prospection » financée par France Volontaires et MEAE est dans les tuyaux. Ce serait une mission « hybride », destinée à renforcer les initiatives liées à la « Grande Muraille Verte ». Elle permettrait de parachever les marchés du deuxième volet des « Vergers du Fuuta », désormais axé sur le village d'Agnam Lidoubé.

- Appui à l'AFJD et ADSCAL pour la formation des Groupements féminins, sur les transformations fruitières : mangues séchées, sirop de limes, confitures mangue/citron. Une proposition de formation a été élaborée par notre directrice Marceline. Elle avoisine le montant de 4000 €.

Marc propose un financement de 1000 € sur cette opération, émanant des fonds du legs Didier Arnoud.

- Enfin, recherche des financements pour le deuxième volet des vergers du Fuuta, construit ainsi qu'il suit : - clôture terrain de deux hectares 5600 € -charge ADSCAL

8 150 €
6 400 €
12 200 €
4 200 €
3 000 €
4 500 €
37 650 €

2- Ateliers de Maka Diama :

Jusqu'à maintenant orientée sur l'aide à la commercialisation des savons, le début d'année 2023 voit une forte inflexion. Emma Picard, une artiste bourguignonne lauréate du prix DDessin, accordé par une galerie d'art, a bénéficié en janvier 2023 d'une résidence à l'IF de Saint-Louis. Soucieuse des questions environnementales, elle s'est intéressée à la valorisation du Typha. Au point de financer et commander une grande presse, apte à produire des feuilles dépassant un mètre de longueur. Construite à Saint-Louis (atelier de Serigne Gueye), cette presse est désormais en activité et trente feuilles destinées à l'activité d'Emma sont déjà produites. A terme, cette presse répondra à des demandes d'artistes déjà exprimées (collectif nord-américain).

Par ailleurs, le ministère sénégalais de l'environnement, très attaché aux qualités architecturales du Centre Didou de Maka, a souhaité mobiliser une aide internationale de l'ordre de 25000 \$ et a contacté Marceline. Un protocole relatif à la production et aux tests de plantes aromatiques est donc en négociation, pour développer une filière de parfums destinés aux savons de Maka.

3 – Communication:

Trois initiatives du CERADS, aux résultats toutefois incertains: participation à Africajarc, avec l'aide d'Emma Picard (art contemporain plutôt qu'artisanat), demande de stand à Rock en Seine, rapprochement avec la mairie de Cachan, et participation au festival des solidarités.

4 - Participation à la deuxième édition de la FIAN - Foire internationale Agricole du Nord-Sénégal

Elle a lieu au barrage de Diama du 9 au 11 juin prochains. Marc y représentera le CERADS, qui a pris en charge le billet d'avion.

En effet, les Moulinier, présents à la première édition, seront au Liban à ces dates.

La sénce est levée à 16.50 h,